

1. Tableau récapitulatif des référentiels

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C1 - Concevoir, aménager et entretenir des collections végétales vivantes pérennes			
<p>C1A1 : Préparation des conditions de mise en place de collection.</p> <p>C1A2 : Planification et organisation des activités dans le temps et dans l'espace.</p> <p>C1A3 : Réalisation d'aménagements pour accueillir les collections.</p> <p>C1A4 : Réalisation d'interventions techniques sur les végétaux.</p> <p>C1A5 : Utilisation et entretien du matériel.</p> <p>C1A6 : Développement et maintien de collections attractives et immersives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les objectifs et les process de la collection en suivant de façon cohérente le cahier des charges de la structure et en organisant l'environnement selon les exigences écologiques des plantes. • Définir et communiquer un calendrier de culture permettant d'organiser et d'ajuster les tâches de mise en place, de suivi et d'entretien des chantiers au sein d'un collectif de travail. • Préparer la mise en place des collections dans un plan d'aménagement en recréant les milieux nécessaires aux exigences des plantes, tout en suivant les préoccupations environnementales et les contraintes de la structure. • Adapter les techniques de culture aux spécificités des plantes en effectuant une veille documentaire et un suivi de collection afin de garantir leur entretien et leur préservation. • Utiliser et entretenir les matériels en s'adaptant au type, au stade et à la phase de culture dans le respect des consignes de sécurité. • Réaliser l'étiquetage des plantes et de la signalétique adaptée au public en vue d'organiser des activités de démonstration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et mise en place d'une collection végétale pérenne ou inerte. • Réalisation d'un dossier et entretien avec le jury. • C1A5 : non évaluée. 	<p>La collection est mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En respectant les délais, les étapes et le plan établis dans la planification du calendrier de culture et selon les objectifs et les orientations définis par la structure, • En prenant en compte les contraintes matérielles, humaines, spatiales et financières de la structure, les exigences de chacune des plantes de la collection et les travaux d'entretien et de mise en valeur, • En apportant des arguments permettant de justifier le choix des techniques et du matériel utilisé au regard des objectifs et des exigences des plantes.
C2 - Conserver des plantes protégées et/ou menacées et des écosystèmes			
<p>C2A1 : Veille sur les dispositifs et les plans d'action réglementaires.</p> <p>C2A2 : Participation à l'élaboration du protocole technique en fonction du cahier des charges scientifique.</p> <p>C2A3 : Mise en place des techniques adaptées pour la conservation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter de l'information sur les objectifs de renforcement de populations de préservation et/ou de protection en vue de réaliser une veille technique et scientifique et de participer à la mise en place et au suivi d'expérimentations. • Déterminer, réaliser et adapter un protocole de culture et de suivi en intégrant une organisation de travail. • Suivre et analyser les résultats d'expérimentation afin de transmettre les informations aux partenaires scientifiques sous forme de bilan. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un dossier. • Réalisation d'une fiche de tâches. 	<p>Le dossier doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations nécessaires à la réalisation et au suivi d'une collection en précisant la législation en vigueur selon des sources fiables et officielles, • Les différentes précautions techniques à inclure pour la réalisation du suivi, de la conservation et le respect du cahier des charges, • L'organisation du travail pour la réalisation d'une expérimentation. <p>La fiche de tâches doit permettre de vérifier que le candidat est en mesure de communiquer les informations nécessaires au suivi de la collection sous forme de bilan.</p>
C3 - Communiquer sur les activités de la structure et les missions du poste			
<p>C3A1 : Conseil, information et orientation des différents publics.</p> <p>C3A2 : Analyse et exploitation des résultats techniques.</p> <p>C3A3 : Communication et valorisation des activités et des missions de la structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des supports d'information et de communication et des outils pédagogiques dans le but d'orienter, d'informer les usagers ou de participer à l'enseignement. • Organiser et animer des actions de sensibilisation, des manifestations événementielles afin de promouvoir les activités et les collections du jardin en sollicitant l'aide des différents réseaux d'informations professionnels, locaux et numériques. • Réaliser l'étiquetage informatif, scientifique de chaque plante. • Participer aux échanges avec les autres professionnels en vue de transmettre et de partager les rapports et les bilans de culture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un évènementiel. • Mise en place d'une activité scolaire. • C3A3 : non évaluée. 	<p>L'évènementiel doit permettre de vérifier que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il a été le fruit d'une organisation préalable, • Les réseaux professionnels, locaux et numériques ont été sollicités en terme de partenariat ou de communication, • L'accueil, le discours et les réponses apportées sont adaptés au public, • Les supports de communication sont adaptés au public et à l'objectif, • L'étiquetage permet de renseigner le grand public comme le public scientifique dans le respect de la nomenclature en vigueur.

Titre Professionnel JARDINIER - BOTANISTE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C4 - Entretien et mobiliser une démarche scientifique et des techniques d'investigation et de restitution			
<p>C4A1 : Réalisation d'inventaires.</p> <p>C4A2 : Contact avec les réseaux et canaux d'information propres à la profession et à ses missions.</p> <p>C4A3 : Réalisation de veilles réglementaires et scientifiques et de recherches techniques sur les spécificités et caractéristiques des végétaux de collections vivantes et inertes.</p> <p>C4A4 : Recherche des végétaux constitutifs des collections.</p> <p>C4A5 : Ajustement de protocoles de culture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une veille législative et documentaire afin de réaliser l'état des lieux d'une collection existante ou l'inventaire en nature préalable à la reconstitution en jardin. Participer aux échanges avec d'autres jardins botaniques en vue de restituer et de partager les résultats de cultures. Réaliser et gérer des herbiers existants ou d'autres collections inertes. Etablir la liste des plantes nécessaires, en rechercher la disponibilité et procéder aux demandes d'autorisation de collecte. Mettre en place et suivre les protocoles de culture en identifiant les problématiques et en recherchant les ajustements possibles. Informé sur les techniques horticoles. Réaliser l'étiquetage législatif / de traçabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et mise en place d'une collection végétale pérenne ou inerte. Réalisation d'un dossier et entretien avec le jury. Réalisation d'une fiche de tâches. C4A5 : non évaluée. 	<p>La présentation et la mise en place de la collection doit permettre de vérifier la présence de plantes relevant d'un inventaire, en respectant les termes scientifiques et la méthodologie, que ce soit pour une collection vivante ou une collection inerte (mise en place d'un herbier, d'une <u>carpothèque</u> et/ou d'une <u>séminothèque</u>).</p> <p>La fiche de tâches doit permettre de vérifier que les informations pertinentes concernant les expérimentations sont transmises aux différents acteurs de la profession par le biais du réseau des jardins botaniques.</p>
C5 - Intégrer la dimension environnementale et écologique dans les différentes missions du poste			
<p>C5A1 : Réalisation de choix de collections, de plantes et de techniques culturales en fonction de préoccupations environnementales.</p> <p>C5A2 : Mise en œuvre de la protection sanitaire raisonnée dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.</p> <p>C5A3 : Intégration de la dimension écologique dans les communications envers les différents publics et dans les techniques d'entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Préparer, maintenir et enrichir le sol en privilégiant les techniques respectueuses de l'environnement. Observer les paramètres environnementaux des collections et intégrer les moyens de lutte raisonnée ou d'autres alternatives. Vulgariser les démarches environnementales au sein d'animations occasionnelles dans la structure. 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et mise en place d'une collection végétale pérenne ou inerte. Réalisation d'un dossier et entretien avec le jury. Organisation d'un évènementiel. Mise en place d'une activité scolaire. 	<p>La mise en place de la collection végétale, le dossier et l'entretien avec le jury doit permettre de vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre de méthodes de cultures alternatives soucieuses de l'environnement (couverts végétaux, compost, respect de la microfaune du sol et de la ressource en eau, soins adaptés aux plantes), La prise en compte des auxiliaires, des <u>bioagresseurs</u> ou de la flore spontanée ainsi que les caractéristiques du sol en vue d'adapter les choix de culture dans le respect de l'environnement. <p>Les manifestations culturelles et/ou pédagogiques doivent permettre de vérifier la transmission effective, dans le discours ou dans les outils de communication, des connaissances et des expériences autour de la préservation de la biodiversité (techniques de compostage, <u>permaculture</u>, lombriculture, irrigation...).</p>